Championnats de Nationale 2 d'hiver bassin de 50 m

Du vendredi 21 au dimanche 23 mars 2014

6 réunions

Lieux: Lorraine (Nancy ou Epinal)

Bassin: 50 m

Compétition de référence nationale et qualificative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2000 et avant)

Nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m

(Grille de qualification interrégionale par année d'âge)

Les nageurs de série nationale ne sont pas autorisés à participer

Engagements Résultats

Propositions ExtraNat : du 10/03/2014 au 17/03/2014

Liste des engagés : 18/03/2014

Réunion technique: 20/03/2014 - 18 h 30 (liste de départ)

Envoi serveur : J (23/03/2014)

Publication web: J + 1

Réclamations: J + 8 reclamation.natcourse@ffnatation.fr

Le Conseil de l'interrégion impose aux organisateurs l'utilisation du « LIVE FFN » pour l'ensemble de ces organisations

Préambule

De nouveau complètement refondus dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de nationale 2 d'hiver, disputés sur chaque territoire interrégional, conservent la finalité de pouvoir qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France Élite tout en offrant la possibilité d'ouvrir aussi les portes, des championnats de France minimes et des championnats nationaux 16 ans et plus via la réalisation de performances d'une grille de qualification.

Lieux

L'interrégion NORD-EST a fixé un tourniquet des compétitions et chaque région doit s'y référer. La région organisatrice peut soit organiser elle-même ou bien confier cette organisation à un comité département ou à un club.

Équipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Durée

Trois jours, six réunions.

Détail des épreuves

- Nage libre: 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m (dames et messieurs), 1500 m (dames et messieurs).

Dos: 50 m, 100 m, 200 m.
Brasse: 50 m, 100 m, 200 m.
Papillon: 50 m, 100 m, 200 m.
4 nages: 200 m, 400 m.

- Séries et finales A, B toutes catégories et C protégée pour les minimes non retenus aux finales A et B (pour toutes les distances, 50 m 100 m, 200 m et 400 m).
- Pour les 800 m et 1500 m, séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validées pour la saison en cours.

Mode de qualification

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. Les nageurs de série nationale ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats interrégionaux en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « N2 25 m » de leur année d'âge.

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus deux épreuves complémentaires.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99). Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.

Par exemple : je suis qualifié aux 50 et 100 m nage libre et je choisis comme épreuve complémentaire (deux au maximum) les 50 m et 100 m dos.

Lorsque je m'engage, je ne peux pas remplacer le 50 m nage libre par un 50 m papillon.

Procédures d'engagements

À l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m, un annuaire des qualifiés aux championnats de nationale 2 en bassin de 50 m (hiver et été) sera publié sur le site internet FFN. - Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les clubs adresseront les droits d'engagements directement à l'organisateur fixés par l'interrégion à 7 € par course à charge à lui de vérifier et réclamer lors de la compétition les droits d'engagements manquants.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes

- championnats de France Élite ;
- championnats de France minimes ;
- championnats nationaux 16 ans et plus.

Récompenses

L'organisateur (comité régional, départemental ou club) récompensera par une médaille les 3 premiers de chaque épreuve. (Nageurs français et non-sélectionnables licenciés dans un club français)

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 21 mars 2014

| O.P.: 7h00 - 1 ^{er} Départ : 9h00 | O.P.: 15h00 - 1 ^{er} Départ : 17h00 |
|--|--|
| 1 – 50 Dos dames <i>(séries)</i> | 11 - 1500 NL dames <i>(série rapide)</i> |
| 2 - 50 Dos messieurs <i>(séries)</i> | 12 - 1500 NL messieurs <i>(série rapide)</i> |
| 3 - 100 Brasse dames <i>(séries)</i> | 13 - 50 Dos dames (finales C, B, A) |
| 4 - 100 Brasse messieurs <i>(séries)</i> | 14 - 50 Dos messieurs (finales C, B, A) |
| 5 - 200 Papillon dames <i>(séries)</i> | 15 - 100 Brasse dames (finales C, B, A) |
| 6 - 200 Papillon messieurs <i>(séries)</i> | 16 - 100 Brasse messieurs (finales C, B, A) |
| 7 - 200 NL dames <i>(séries)</i> | 17 - 200 Papillon dames (finales C, B, A) |
| 8 - 200 NL messieurs <i>(séries)</i> | 18 - 200 Papillon messieurs (finales C, B,) |
| 9 – 1500 NL dames <i>(série lentes)</i> | 19 - 200 NL dames (finales C, B, A) |
| 10 - 1500 NL messieurs <i>(série lentes)</i> | 20 - 200 NL messieurs (finales C, B,A) |

Samedi 22 mars 2014

| O.P.: 7h00 - 1 ^{er} Départ : 9h00 | O.P.: 15h00 - 1 ^{er} Départ : 17h00 |
|---|--|
| 21 - 100 Papillon dames <i>(séries)</i> | 33 - 100 Papillon dames (finales C, B, A) |
| 22 - 100 Papillon messieurs <i>(séries)</i> | 34 - 100 Papillon messieurs (finales C, B,A) |
| 23 - 50 Brasse dames <i>(séries)</i> | 35 - 50 Brasse dames (finales C, B, A) |
| 24 - 50 Brasse messieurs <i>(séries)</i> | 36 - 50 Brasse messieurs (finales C, B, A) |
| 25 - 50 NL dames (séries) | 37 - 50 NL dames (finales C, B, A) |
| 26 - 50 NL messieurs <i>(séries)</i> | 38 - 50NL messieurs (finales C, B,A) |
| 27 - 200 Dos dames (séries) | 39 - 200 Dos dames (finales C, B, A) |
| 28 - 200 Dos messieurs <i>(séries)</i> | 40 - 200 Dos messieurs (finales C, B, A) |
| 29 - 200 4 nages dames (séries) | 41 - 200 4 nages dames (finales C, B, A) |
| 30 - 200 4 nages messieurs <i>(séries)</i> | 42 - 200 4 nages messieurs (finales C,B,A) |
| 31 - 400 NL dames (séries) | 43 - 400 NL dames (finales C,B,A) |
| 32 - 400 NL messieurs <i>(séries)</i> | 44 - 400 NL messieurs (finales C,B,A) |

Dimanche 23 mars 2014

| O.P.: 7h00 - 1 ^{er} Départ : 9h00 | O.P.: 15h00 - 1 ^{er} Départ : 17h00 |
|--|--|
| 45 - 400 4 nages dames (séries) | 57 - 800 NL dames <i>(série rapide)</i> |
| 46 - 400 4 nages messieurs (séries) | 58 - 800 NL messieurs <i>(série rapide)</i> |
| 47 - 50 Papillon dames <i>(séries)</i> | 59 - 50 Papillon dames (finales C, B, A) |
| 48 - 50 Papillon messieurs <i>(séries)</i> | 60 - 50 Papillon messieurs (finales C,B,A) |
| 49 - 200 Brasse dames (séries) | 61 - 200 brasse dames (finales C, B, A) |
| 50 - 200 Brasse messieurs (séries) | 62 - 200 brasse messieurs (finales C, B,A) |
| 51 - 100 Dos dames (séries) | 63 - 100 Dos dames (finales C, B, A) |
| 52 - 100 Dos messieurs (séries) | 64 - 100 Dos messieurs (finales C, B, A) |
| 53 - 100 NL dames <i>(séries)</i> | 65 - 400 4 N dames (finales C, B, A) |
| 54 - 100 NL messieurs <i>(séries)</i> | 66 - 400 4 N messieurs (finales C, B, A) |
| 55 - 800 NL dames (séries lentes) | 67 - 100 NL dames (finales C, B, A) |
| 56 - 800 NL messieurs <i>(séries lentes)</i> | 68 - 100 NL messieurs (finales C, B, A) |

Les finales C sont réservées aux Nageurs Minimes non retenus dans les finales A et B